

Marie-France LE COGUEC
Art-thérapeute CNCP
Déléguée L.P.A.T Normandie

✉ mflecoגיע@gmail.com
☎ 06 . 18 . 59 . 55 . 82
🌐 www.artherapie.levillage.org

DE DÉLÉGATION NORMANDIE MARIE-FRANCE LE COGUEC, art-thérapeute CNCP

La Ligue Professionnelle d'Art-Thérapie s'organise en délégations régionales travaillant de concert à la reconnaissance de l'art-thérapie. C'est au tour de la délégation Normandie de la LPAT de voir le jour.

Cette délégation nous permettra de ne pas nous éparpiller dans nos démarches mais bien de nous unir dans nos actions. Cela avec un cadre officiel, gage de rigueur déontologique et de sérieux nécessaires à la reconnaissance de cette profession dans le champ du soin et ce que cela implique.

Toute personne souhaitant soutenir ou participer au développement d'une art-thérapie professionnelle est invitée à nous rejoindre. Pour ce faire, nos missions seront de deux types :

DE L'information :

Pour cela nous proposerons d'organiser des réunions à visée informative, afin de développer une meilleure connaissance du métier d'art-thérapeute dans notre région.

Créer des liens entre différents professionnels, associations, institutions.

Promouvoir une art-thérapie respectueuse du sujet et protéger notre profession d'éventuelles récupérations sectaires, ésotériques ou mystico-religieuses.

Ces réunions sont ouvertes à tous.

DE La recherche :

Ces réunions de travail s'inscrivent dans une démarche de recherche clinique. En gardant comme fil conducteur le code de déontologie de l'art-thérapeute LPAT.

Echanges et réflexions sur la pluralité et la complémentarité de nos approches. Travail d'élaboration, de mise en commun, de réflexion à partir de vignettes cliniques ou de thèmes choisis en commun. Les écrits issus de ce travail de recherche pourront, après validation par le bureau de la LPAT, être publiés dans la revue annuelle de la LPAT ou présentés lors des colloques de la LPAT.

Ce type de réunions est réservé aux adhérents de la LPAT.

Les réunions se tiendront, selon les disponibilités du délégué, dans des lieux différents à chaque fois, chacun pouvant faire des propositions. Le délégué régional, n'étant pas indépendant de la LPAT, sera présent à chacune de ces réunions et la gestion de celles-ci lui appartient exclusivement.

A l'issue de chaque réunion il devra rédiger un compte rendu qui sera transmis aux membres du bureau de la LPAT afin de tenir à jour des actions menées pour que le siège puisse constituer un dossier à destination des autorités compétentes. C'est au délégué régional de faire le lien et de veiller à ce que les réunions se déroulent sans dérive.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact via la page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/LPAT.DELEGATION.NORMANDIE/>

Vous y retrouverez les informations concernant les prochaines réunions d'information et réunions de travail de recherche.

